

Communiqué de presse
Passerell en danger
21/06/2022

Au lendemain de la journée mondiale des réfugiés, Passerell alerte sur sa situation d'urgence et sur l'impact que la fin d'une grande partie de ses activités aura sur l'État de droit au Grand-Duché de Luxembourg.

Le cœur lourd, les salariées de Passerell expliquent aux bénéficiaires, ainsi qu'à leurs interlocuteur.trice.s régulier.e.s (assistant.e.s sociaux.les, avocat.e.s, psychologues), qu'elles ne seront bientôt plus en mesure de les recevoir. « **Passerell ne peut plus garantir ses financements au-delà du mois d'août, de sorte que nous ne pouvons pas maintenir une activité salariée pour accueillir dans nos permanences les personnes à la recherche d'information sur leurs droits.** » explique Ambre Schulz, coordinatrice de projets de l'association.

Passerell, c'est :

- Depuis six ans, l'accompagnement de demandeur.se.s d'asile, réfugié.e.s et migrant.e.s vulnérables dans l'exercice de leurs droits;
- 3 salariées à temps plein, un interprète à temps partiel, une personne avec un contrat d'insertion;
- 35 bénévoles juristes réunis au sein de la Cellule Pink Paper;
- Plus de 800 dossiers en cours de suivi depuis août 2021, et jusqu'à 10 entretiens quotidiens avec des personnes en situation de détresse;
- Depuis mars 2022, une mobilisation pour répondre aux innombrables questions des personnes ayant fui l'Ukraine pour venir demander la protection temporaire au Luxembourg.

« *Historiquement, notre public cible est constitué de demandeur.se.s d'asile et de réfugié.e.s. A force de nous mobiliser pour les aider à faire valoir leurs droits, c'est toute une expertise en matière de droits fondamentaux que nous avons construite et que nous mettons au service d'une grande diversité de profils de migrant.e.s vulnérables. Nous accompagnons par exemple des femmes victimes de viols, des enfants séparés de leur famille, des personnes traumatisées par les tortures subies dans leur pays d'origine ou durant leur parcours migratoire.* » indique Marion Dubois, chargée de projets.

Depuis 2016, grâce au travail des salariées et des bénévoles de Passerell, des centaines de personnes, qu'elles soient demandeuses, bénéficiaires ou déboutées de la protection internationale, ont pu faire valoir leurs droits au Luxembourg. « *Il y a deux ans, nous avons accompagné un jeune père de famille, qui, faute de document d'identité, ne pouvait pas reconnaître son enfant, réfugié reconnu au Luxembourg, et qui était menacé d'une séparation familiale et d'un transfert vers l'Italie. Après un travail de plusieurs semaines, le lien de famille père-enfant a été reconnu et il a vu sa demande de protection internationale analysée par le Luxembourg.* » explique Ambre Schulz. « *Nous avons aussi soutenu une jeune afghane arrivée au Luxembourg avec son frère et qui ne parvenait pas à faire venir ses parents via regroupement familial. Aujourd'hui, toute la famille est enfin réunie au Grand-Duché* » détaille Lise Aylin Kaya, chargée de projet.

« *En combinant cette activité de suivi individuel avec sa mission de plaidoyer, et en s'appuyant sur le soutien précieux de ses bénévoles, Passerell est devenue **un acteur incontournable de défense des droits fondamentaux au Luxembourg.** Nous participons ainsi activement au débat national et à la protection de l'Etat de droit : chaque engagement et prise de position sont motivés par et dans le droit.* » précise Catherine Warin, cofondatrice et présidente de Passerell.

Fin 2020, Passerell avait introduit un [recours](#) contre des pratiques de la Direction de l'Immigration consistant à limiter l'accès aux procédures d'asile pour les nouveaux.elles arrivant.e.s – ce qui constitue en soi une violation des droits fondamentaux de ces personnes. Hasard ironique du calendrier : après de longs mois d'attente, l'affaire sera finalement entendue en audience au Tribunal administratif le **27 juin prochain**.

L'association avait débuté ses actions grâce au soutien précieux de l'œuvre nationale Grande Duchesse Charlotte. Passerell est parvenue à diversifier ses financements grâce aux soutiens de mécènes, d'entreprises, quelques subsides institutionnels ponctuels, l'appel aux dons privés et l'autofinancement.

Cependant, cela ne suffit pas à couvrir les frais nécessaires au maintien de la structure. Catherine Warin détaille : « *Les subventions publiques aux associations sont en très grande majorité fléchées vers des projets culturels ou sociaux : aucun appel à projets ministériel ces dernières années n'a porté sur le droit, qui est notre cœur de métier. De fait, nous sommes donc **privées de financements publics sur le long terme**. Quand on sait que le Luxembourg siège au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et proclame son attachement aux droits humains et son ambition de soutenir les organisations de la société civile actives dans ce domaine, il y a de quoi s'interroger sur la sincérité de ce discours. Surtout, cette inconstance est dramatique pour Passerell et au final, pour ses nombreux.bénéficiaires. Sans salariées, nous continuerons bien sûr d'exister et de porter nos combats, mais notre capacité à aider et soutenir des personnes qui sont dans la plus grande détresse et les plus vulnérables sera drastiquement réduite.* »

L'association espère encore obtenir des réponses positives à des demandes de financements envoyées ces derniers mois, mais rien n'est acquis.

Soutenir Passerell :

- * Rendez-vous vendredi à 11H45 devant le Bistro de la Presse (Rue du Marché-aux-Herbes à Luxembourg) pour une action de soutien;
- * Faire un don : [en commandant notre livre](#) "Réhumanisez-moi", par [virement bancaire](#) ou sur notre [cagnotte Leetchi](#);
- * Pour bénéficier de la déductibilité et recevoir une attestation à présenter à l'Administration des Contributions, merci de faire le virement souhaité (en complétant votre adresse) sur le compte du Fonds interculturel avec la mention « Don pour Passerell » : Post Luxembourg LU88 1111 08787590 0000 BIC : CCPL LULL

Personnes de contact :

Ambre SCHULZ, coordinatrice de projets : +352 621 811 162

Marion DUBOIS, chargée de projets : +352 621 592 954

Lise Aylin KAYA, chargée de projets : +352 691 311 890

contact@passerell.lu